

8^{ème} séminaire de droit du travail **Les conventions en droit du travail**

Jeudi 9 février 2023
13h20 à 17h50
Université de Neuchâtel

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'association HR Neuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Fédération des entreprises romandes Neuchâtel s'associent pour organiser une manifestation en commun.

Outre le contrat de travail, il arrive fréquemment que les personnes en charge de la gestion RH soient amenées à rédiger diverses conventions en cours de contrat. Or, cet exercice n'est pas anodin et certaines clauses sont fortement recommandées et d'autres à exclure.

Ce séminaire est l'occasion pour les employeurs et les responsables RH de faire le point sur l'importance et le contenu de ces conventions. Les différents intervenants, tous spécialistes en droit du travail, présenteront de manière concrète les particularités de ces accords.

Programme

Dès 13h20

Accueil des participants

13h40

Mot de bienvenue

Mike Pessotto, Président HR Neuchâtel

13h50

Début du séminaire

Programme

La convention de formation

José Zilla, avocat spécialiste FSA en droit du travail,
Neuchâtel

La convention de stage

Pascal Moesch, avocat spécialiste FSA en droit du travail,
Neuchâtel

La convention de congé sans solde

Roxane Zappella, juriste, titulaire du brevet fédéral de
spécialiste en assurances sociales, directrice FER Neuchâtel

Questions

15h30-16h00

Pause

La convention en matière de rémunération

Aurélien Witzig, docteur en droit, avocat, chargé d'enseignement aux Universités de Neuchâtel et Genève

La convention de télétravail

Régine de Bosset, avocate, service juridique CNCI, Neuchâtel

La convention de fin des rapports de travail

Pierre Matile, avocat, CJE Sàrl, Cortaillod

Questions

17h50

Fin du séminaire

Lieu (à choix)

- **En présentiel** : Université de Neuchâtel, Faculté de Droit, Avenue du Premier-Mars 26, à Neuchâtel, Aula D 67 (2^{ème} étage)
- **Par visioconférence via Webex** (si le nombre de participants le permet. Le cas échéant le lien de connexion sera transmis quelques jours avant la manifestation)

Inscription

Délai : 2 février 2023

Inscriptions en ligne dès le mois de décembre 2022 sur le [site de HR Neuchâtel](#).

Finance d'inscription

CHF 100.- pour les membres de HR Neuchâtel, de la CNCI et de la FER Neuchâtel / CHF 150.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables de la manifestation

Régine de Bosset, avocate, service juridique CNCI: regine.debosset@cnci.ch

Roxane Zappella, directrice FER Neuchâtel : roxane.zappella@fer-ne.ch